



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE 7 MSP

UCH/19/7.MSP/INF.11
Paris, 7 juin 2019
Original : Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIS POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

CONFERENCE DES ETATS PARTIES

Septième session

Paris, Siège de l'UNESCO, salle IV

20-21 juin 2019

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

INF. 11: Contexte des ONG

Le présent document contient l'historique des ONG accréditées en cours d'examen et l'évaluation du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) en vue de leur réaccréditation éventuelle.

1. Conformément au [Chapitre VI C des Directives Opérationnelles](#) de la Convention, « *La Conférence des Etats parties réexamine les accréditations des ONG tous les quatre ans et décide de maintenir ou de mettre un terme aux relations entretenues avec les organisations en questions.* ».
2. La Conférence des Etats parties, dans sa cinquième session en 2015, en séance plénière non publique, a accrédité les quatre ONG suivantes, en plus des onze autres ONG dont l'accréditation avait été renouvelée précédemment en 2017 :
 - a. CMAS – Confédération mondiale des activités subaquatiques
 - b. GRAN - Groupe de recherche en archéologie navale
 - c. MAST – Maritime Archaeology Sea Trust
 - d. MAT – Maritime Archaeology Trust
3. Ces quatre ONG doivent maintenant être examinées sur la base de leurs rapports d'activités respectifs. Les onze autres ONG ont également été invitées à soumettre un rapport. Les rapports sont désormais disponibles en ligne sur [la page internet du Secrétariat, sous l'onglet « partenaires »](#).
4. Les rapports de synthèse des quatre ONG en cours de révision sont énumérés ci-dessous, accompagnés de l'évaluation respective du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB). Les évaluations sont basées sur les critères d'accréditations des ONG énoncés au chapitre VI A des Directives Opérationnelles de la Convention et rappelées ici pour faciliter la consultation. Pour faire une demande d'accréditation, les ONG doivent satisfaire les critères suivants :
 - a) avoir les statuts, les objectifs et les activités pleinement conformes avec les principes et les objectifs de la Convention;
 - b) être engagée dans des activités et posséder des compétences, une expertise et une expérience reconnues dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel subaquatique;
 - c) ne pas être (ou ne pas avoir été) engagée dans une activité consacrée à l'exploitation commerciale ou la dispersion irrémédiable du patrimoine culturel subaquatique en violation des principes consacrés dans la Convention;
 - d) avoir un caractère local, national, régional ou international selon le cas;
 - e) possède des capacités opérationnelles, notamment :
 - i. un membre actif régulier;
 - ii. un domicile établi;
 - iii. un statut légal conforme au droit interne applicable;
 - iv. avoir existé ou avoir exercé des activités appropriées pendant au moins quatre ans au moment de la demande d'accréditation.

A l'issue d'un processus de consultation électronique mené conformément à l'article 8 b) de ses Statuts, le STAB recommande à la Conférence des Etats parties de maintenir le statut des ONGs suivantes en matière d'accréditation :

- a. CMAS - Confédération mondiale des activités subaquatiques
- b. GRAN - Groupe de recherche en archéologie navale
- c. MAST - Maritime Archaeology Sea Trust
- d. MAT - Maritime Archaeology Trust

Le STAB propose également que dorénavant, une liste des activités spécifiques menées en appui à la Convention de 2001 soit incluse dans les rapports des ONGs.

Activités des ONG accréditées dans le cadre de la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique

CMAS – CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Nature : Fédération avec comité scientifique
Portée/Siège: Internationale / Rome, Italie
Membres: 130 fédérations issues des 5 continents)
Site internet: www.cmas.org
Création: 1959
Accréditation: 2015

Description

Le CMAS, en anglais "World Underwater Federation", est responsable de l'organisation d'événements internationaux de sports sous-marins. Elle est à la pointe de la recherche et du développement technique et scientifique. La tâche principale du Comité scientifique et de durabilité (CS) du CMAS est de promouvoir les problématiques liées au monde -marin d'eau douce et d'eau de mer.

Principales activités liées à la Convention de l'UNESCO de 2001 / Valeur ajoutée

Le CMAS :

- promeut activement la Convention à travers les actions suivantes ::
 - Participation à des conférences, réunions et ateliers, y compris les réunions des États parties, du STAB et du réseau UNITWIN D'archéologie sous-marine.
 - Organisation de formations.
- organisation du premier "Symposium international sur la mer Rouge" à Hurghada, Egypte, en coopération avec la Fédération égyptienne de plongée et de sauvetage (EDLF), et en collaboration avec le Réseau UNITWIN d'archéologie sous-marine en mai 2018 ;
- offre d'une formation professionnelle pour les plongeurs scientifiques et mise à disposition de matériel aux universités du réseau UNITWIN ;
- animation d'un programme de cours pour les plongeurs non professionnels (plongeurs sportifs). Ce « cours de spécialité scientifique » (SSC) non professionnel du CMAS combine l'expertise de scientifiques marins et d'eau douce, de géologues et d'archéologues sous-marins, d'officiers de plongée, d'administrateurs, de législateurs et de plongeurs individuels, de différentes parties du monde ;
- création d'un "Cours de découverte du patrimoine culturel subaquatique" en 2017, comme cours d'initiation aux sites submergés. Depuis cette date, la CMAS organise des formations sur la protection du patrimoine subaquatique pour les moniteurs de plongée en Autriche, en Allemagne et en Turquie ;
- ouverture aux plongeurs intéressés de trois cours CMAS sur le patrimoine et l'archéologie sous-marine. Ces cours se déroulent dans le monde entier. Plus d'informations sont disponibles sur la page d'accueil de la CMAS www.cmas.org/science/standards;
- organisation d'événements commémoratifs : "Plongée pour la paix" en 2014, consacré au patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale ; de « Expédition plongée pour la paix » dans le Jutland, Danemark, en 2016 ;

- L'expédition "Scapa 100" sur les épaves de la flotte allemande de 1919, en coopération avec le club subaquatique britannique (BSAC) en juillet 1919 ;

Évaluation du Conseil consultatif scientifique et technique :

Le Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) recommande à la Conférence des États parties de maintenir le statut d'accréditation de cette ONG.

GRAN - GROUPE DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE NAVALE

Nature : Association
Portée/Siège: Polynésie française, Sénégal et Madagascar / France
Membres: 35 membres individuels
Site internet: <http://archeonavale.org/gran2012>
Création: 1982
Accréditation: 2015

Description

Le Groupe de Recherche en Archéologie Navale (GRAN) a été fondée en 1982 regroupant, une équipe d'archéologues, d'historiens, de spécialistes de la plongée, de l'intervention sous la mer et d'experts de disciplines diverses. En plus de 30 ans, GRAN a accumulé une expérience considérable dans le domaine de la recherche archéologique (prospection, expertise, fouilles) et de la gestion juridique et pratique du patrimoine subaquatique. Elle a mené des actions en faveur du patrimoine culturel subaquatique en Polynésie française, au Sénégal et à Madagascar.

Aujourd'hui, après analyse et évaluation des activités passées, et en comptant un certain nombre de nouveaux membres, l'association s'est fixé un ensemble d'objectifs prioritaires pour orienter son action future dans les cinq domaines suivants : recherche, partage du savoir-faire, transmission des connaissances, capacité d'intervention en cas d'urgence et valorisation du patrimoine culturel subaquatique.

Principales activités liées à la Convention de l'UNESCO de 2001 / Valeur ajoutée

Le GRAN :

- maintient le contact avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar depuis le lancement conjoint de prospections et des sondages sous-marins autour de l'île de Gorée en 1988, ainsi qu'avec des étudiants sénégalais en archéologie sous-marine.
- collabore avec l'association « Sites of Conscience » et le membre du GRAN Max Guérout participe au Conseil scientifique du projet de réhabilitation de la Maison des Esclaves de Gorée. Dans ce contexte, il initie la création d'une base d'archéologie sous-marine à Gorée, permettant de soutenir l'action des deux jeunes archéologues sénégalais et de constituer une antenne pour l'archéologie sous-marine en Afrique de l'Ouest.
- a soutenu des activités de sensibilisation auprès du directeur sénégalais du patrimoine sur la nécessité de ratifier la Convention de 2001. Les activités comprenaient des étudiants effectuant des recherches sous-marines à long terme dans les eaux sénégalaises ;

- a maintenu des relations de travail fructueuses depuis 2010 avec l' « Institut de civilisation, Musée d'Art et d'Archéologie » (ICMAA) à Antananarivo, Madagascar.
- a signé un accord permettant à une archéologue malgache de participer à des campagnes de fouilles archéologiques sur l'île de Tromelin dans le cadre du programme de recherche : "Esclaves oubliés". Elle a étendu ces relations en proposant au nouveau Directeur de l'ICMAA un programme combinant formations à la plongée et aux techniques de l'archéologie subaquatique et mise en valeur du patrimoine culturel sous-marin de Madagascar.
- développe des actions locales et régionales, y compris la prospection géophysique et les prospections annuelles depuis 2016 dans la baie d'Aigues Mortes (Hérault, France) ainsi que la promotion des travaux réalisés sur l'île de Tromelin à travers une exposition itinérante à travers la France (Paris, Nantes, Lorient, Bordeaux, Bayonne et Tatihou (Manche))
- A organisé des expositions ayant attiré plus de 200 000 visiteurs ;
- en 2017, GRAN a fourni des données au DRASSM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines) et aux acteurs scientifiques associés tels que ENSTA Bretagne et le SHOM (Service hydrographique et océanographique de la marine). GRAN avait recueilli les données magnétiques au cours de cinq campagnes de relevés de l'épave de La Cordelière (1512), réalisées entre 1996 et 2001 ;
- a obtenu un accord de l'Institut des Civilisations de l'Université d'Antananarivo en 2018 pour la réalisation d'un programme de recherche et de formation en archéologie sous-marine au profit des chercheurs malgaches.
- a participé à la réunion régionale pour l'Afrique sur la protection du patrimoine culturel immatériel qui s'est tenue au Sénégal en janvier 2019, organisée par l'UNESCO.
- a publié, depuis 2015, d'un certain nombre d'articles sur les résultats aussi bien dans la presse écrite que dans les médias en ligne.

Évaluation du Conseil consultatif scientifique et technique :

Le Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) recommande à la Conférence des États parties de maintenir le statut d'accréditation de cette ONG.

MAST – MARITIME ARCHAEOLOGY SEA TRUST

Nature : Organisation à but non lucratif
Portée/Siège: Portée internationale / Royaume-Uni
Membres: Fiduciaires, administrateurs et amis
Site internet: www.thisismast.org
Création: 2011
Accréditation: 2015

Description

Le MAST cherche à combler l'écart criant qui existe entre la façon dont notre patrimoine culturel maritime subaquatique est protégé par rapport au patrimoine culturel terrestre, et pour cela encourage les meilleures pratiques dans toutes les activités archéologiques.

Depuis son accréditation, le MAST a noué des partenariats avec le National Museum of the Royal Navy (NMRN), avec lequel il a organisé une série de séminaires à l'intention des principaux intervenants maritimes, des ministères et des organismes chargés de faire respecter la loi afin d'améliorer la façon dont les différents ministères partagent l'information, coordonnent et prennent conscience des sujets pertinents pour le patrimoine culturel subaquatique.

En conséquence, MAST soutient la ratification prévue de la Convention par le Royaume-Uni.

Principales activités liées à la Convention de l'UNESCO de 2001 / Valeur ajoutée

Le MAST :

- est un organisme reconnu dans le domaine de la protection du patrimoine maritime, de la mise en valeur et des projets archéologiques maritimes au Royaume-Uni et à l'échelle internationale ;
- conseille le gouvernement en matière de gestion du patrimoine ;
- dirige les enquêtes en cours sur l'exploitation des épaves historiques au Royaume-Uni par les chasseurs de trésors commerciaux et les sauveteurs, y compris les attaques contre les épaves de la Première Guerre mondiale et autres ;
- coopère avec le National Museum of the Royal Navy (NMRN), c'est-à-dire le département du patrimoine du ministère de la Défense (MoD), pour lancer une série de séminaires visant à améliorer la manière dont les différents services gouvernementaux travaillent ensemble pour développer la sensibilisation au domaine maritime, partager l'information et coordonner l'application des lois ;
- a conseillé au Foreign and Commonwealth Office (FCO) d'inclure UCH dans les politiques de la British Antarctic Territory (BAT) ;
- a également conseillé FCO dans le cadre du lancement d'un projet pilote permettant de surveiller les activités illégales sur les sites ;
- a été le fer de lance d'une importante fouille de sauvetage du "HMS Invincible", une épave construite en France en 1744 et capturée par la Royal Navy en 1747. Il coula en 1758 dans le Solent. Il s'agit de la plus grande fouille archéologique au Royaume-Uni depuis les années 1980 ;
- possède la seule installation "du berceau à la tombe" au Royaume-Uni, y compris les artefacts provenant directement des fonds marins et transmis au musée récepteur, c'est-à-dire ici le NMRN ;
- a établi un partenariat avec l'Université de Bournemouth (BU) sur un certain nombre de projets archéologiques maritimes. MAST et BU exposeront leurs travaux au Tankfest du Bovington Tank Museum en juillet 2019 ;
- impliqué dans l'organisation de formations théoriques et pratiques pour les plongeurs récréatifs sur les bonnes pratiques archéologiques maritimes ;
- cherche à établir des liens avec le lobby du milieu marin afin d'accroître l'effet de levier et l'impact.

Évaluation du Conseil consultatif scientifique et technique :

- Le Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) recommande à la Conférence des États parties de maintenir le statut d'accréditation de cette ONG.

MAT – MARITIME ARCHAEOLOGY TRUST

Nature : organisme éducatif sans but lucratif
Portée/Siège: Royaume-Uni et échelle internationale
Membres: personnel et bénévoles
Site internet: <https://maritimearchaeologytrust.org>
Création:
Accréditation: 2015

Description

Le Maritime Archaeology Trust (MAT) est un organisme de bienfaisance enregistré fort de 25 années d'expérience dans la recherche, les enquêtes et les techniques novatrices pour l'étude du patrimoine culturel subaquatique. Originaire du sud de l'Angleterre sous le nom de Hampshire and Wight Trust for Maritime Archaeology, il est passé d'une institution régionale à une institution de renommée internationale dans le domaine de l'archéologie maritime et de la recherche.

Principales activités liées à la Convention de l'UNESCO de 2001 / Valeur ajoutée

Le MAT :

- étudie l'archéologie maritime, côtière et sous-marine en menant des enquêtes, des investigations et des recherches archéologiques maritimes conformément aux codes de conduite et de pratique des professionnels et des musées et à la Convention ;
- s'engage auprès des gens, des communautés et des écoles par la participation, la convivialité et l'éducation en faisant participer les gens au patrimoine maritime afin de développer la compréhension et la connaissance ;
- promeut le patrimoine maritime difficile d'accès et inaccessible, pour mieux faire connaître et valoriser le patrimoine submergé et caché ;
- protège le patrimoine culturel subaquatique en soutenant la gestion pour les générations actuelles et futures et en faisant la promotion de la Convention ;
- a déjà présenté des exposés aux États parties et lors de colloques régionaux : (1) leurs travaux sur les épaves de la Première Guerre mondiale lors de l'ouverture des commémorations de l'UNESCO à Bruges, en mai 2014, (2) un examen de la valeur du patrimoine culturel subaquatique pour une compréhension commune du changement climatique, dans le pavillon de l'UNESCO à la COP21, en décembre 2015, et (3) des informations destinées aux États parties sur les menaces du changement climatique pour le patrimoine culturel subaquatique, lors de la réunion d'information du 15e anniversaire de la Convention, en mai 2016 ;
- a activement effectué des recherches, mené des enquêtes, présenté, exposé et publié des documents promouvant le patrimoine culturel subaquatique en 2017 et 2018. L'un des principaux domaines de recherche de la MAT a été le projet sur les épaves oubliées, qui vise à mieux faire connaître et comprendre le patrimoine lié à la guerre en mer pendant la Première Guerre mondiale ;
- conserve des milliers d'artefacts avec de nouveaux ajouts provenant de deux bateaux récupérés, inscrits au National Small Boat Register du Royaume-Uni. Le MAT a empêché que les artefacts soient vendus à des propriétaires privés en 2018 ;
- utilise activement les médias sociaux pour informer le public et promouvoir l'importance du patrimoine culturel subaquatique ;
- possède un site Web avec un visualiseur d'épaves oubliées "Forgotten Wrecks", fournissant des ensembles de données pour chaque site d'épaves sur un portail Web

avec des modèles numériques 3D qui peuvent être visualisés en réalité augmentée ou virtuelle ;

- a collaboré avec des conservateurs gouvernementaux et des institutions universitaires de nombreuses régions du monde pour partager des techniques, aider à renforcer les capacités, soutenir le patrimoine culturel subaquatique et promouvoir la Convention ;
- Organise des expositions itinérantes de la Grèce à Chypre en visitant des écoles et des événements locaux pour souligner l'importance du patrimoine culturel subaquatique ;
- Possède une expertise dans l'examen du patrimoine culturel subaquatique préhistorique dans les paysages submergés. Au cours des deux dernières années, la MAT a contribué à l'examen par les pairs de huit publications, c'est-à-dire des articles et des chapitres d'ouvrages et de revues internationales.

Planifie un certain nombre de projets en 2019, dont (1) des études sur les épaves de navires et les paysages submergés dans le sud de l'Angleterre, (2) des activités de renforcement des capacités au Qatar, (3) l'enregistrement et la protection du patrimoine culturel subaquatique côtier dans la zone Manche/Manche dans le cadre du projet "Interreg 2 Seas" de l'Union européenne, couvrant les zones côtières d'Angleterre, France, La Belgique (Flandre) et les Pays-Bas, (3) et jouant un rôle actif au sein du groupe de travail des ONG accréditées, (4) la réunion du STAB au Siège de l'UNESCO en juin 2019, et (5) participant à la Réunion internationale de haut niveau organisée par le Gouvernement français immédiatement avant la présente Réunion des États parties et organisée à Brest.

Évaluation du Conseil consultatif scientifique et technique :

Le Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) recommande à la Conférence des États parties de maintenir le statut d'accréditation de cette ONG.